

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 27 janvier 2017</b>	<b>N° 2017-64</b>

Convocation du 20 janvier 2017

Aujourd'hui vendredi 27 janvier 2017 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, M. Alain CAZABONNE, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Alain DAVID, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Michel HERITIE, M. Max COLES, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Alain TURBY, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Josiane ZAMBON, M. Jean-Pierre TURON, M. Kévin SUBRENAT, Mme Véronique FERREIRA, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, M. Gérard DUBOS, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC  
M. Michel DUCHENE à Mme Anne WALRYCK  
M. Jean TOUZEAU à M. Michel HERITIE  
M. Michel VERNEJOUL à Mme Béatrice DE FRANÇOIS  
Mme Andréa KISS à Mme Véronique FERREIRA  
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU  
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA  
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à M. Gérard CHAUSSET  
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Didier CAZABONNE  
Mme Laurence DESSERTINE à M. Stéphan DELAUX  
Mme Michèle FAORO à Mme Josiane ZAMBON  
Mme Florence FORZY-RAFFARD à M. Nicolas FLORIAN  
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU  
M. Bernard LE ROUX à M. Gérard DUBOS  
M. Alain SILVESTRE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE  
Mme Gladys THIEBAULT à Mme Zeineb LOUNICI  
M. Serge TOURNERIE à Mme Christine BOST  
M. Thierry TRIJOULET à M. Alain ANZIANI

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne-Lise JACQUET jusqu'à 12h10  
M. Kévin SUBRENAT à M. Max COLES jusqu'à 10h05  
M. Erick AOUIZERATE à Mme Maribel BERNARD à partir de 11h05  
M. Jean-Jacques BONNIN à Mme Chantal CHABBAT de 10h55 à 12h35  
Mme Emmanuelle CUNY à Mme Brigitte COLLET de 10h15 à 11h55  
M. Jean-Louis DAVID à M. Philippe FRAILE MARTIN jusqu'à 10h  
Mme Michèle DELAUNAY à M. Alain DAVID à partir de 12h35  
M. Vincent FELTESSE à M. Jean-Pierre TURON à partir de 12h35  
M. Marik FETOUH à Mme Anne BREZILLON à partir de 11h50  
M. Franck JOANDET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à partir de 12h15  
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Eric MARTIN à partir de 12h05  
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF jusqu'à 10h35  
Mme Marie RECALDE à Mme Emmanuelle AJON jusqu'à 10h25 et à partir de 12h25

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 27 janvier 2017</b>	<b>Délibération</b>
	Direction générale Valorisation du territoire  <b>Direction de l'habitat et de la politique de la ville</b>	<b>N° 2017-64</b>

---

**Groupement d'intérêt public - Grand projet de ville (GIP-GPV) des villes de la rive droite - Subvention de fonctionnement pour l'année 2017 -Décision - Autorisation**

---

Monsieur Jean TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique de la ville, le partenariat avec le groupement d'intérêt public des villes de la rive droite (Bassens, Cenon, Floirac, Lormont) se poursuit. Par délibération n°2015/0383 du 26 juin 2015 relative au contrat de ville métropolitain 2015-2020, Bordeaux Métropole et ses partenaires ont affirmé un certain nombre d'orientations stratégiques, dans le cadre desquelles l'action du Groupement d'intérêt public – Grand projet de ville (GIP-GPV) des villes de la rive droite s'inscrit totalement.

Ainsi, la poursuite des missions génériques du GIP-GPV porte sur la mise en œuvre du projet de territoire dans toutes ses composantes ainsi que la valorisation du territoire de la rive droite. En effet, la première mission du groupement concerne le développement économique et l'emploi, 1<sup>er</sup> pilier du contrat de ville métropolitain. La seconde mission recouvre les questions de cohésion sociale, de cadre de vie et de citoyenneté.

En complément de ce socle d'intervention, deux axes stratégiques sont développés en faveur de l'attractivité du territoire de la rive droite et de l'ancrage des quartiers prioritaires dans la dynamique métropolitaine :

- la culture, le rayonnement et l'image,
- le ParLab, dont l'objet est de révéler le patrimoine naturel du parc des Coteaux, sa biodiversité et ses usages par les habitants des quartiers, mais aussi de promouvoir une gestion différenciée de ces espaces naturels.

Ces missions thématiques font l'objet de participations complémentaires de Bordeaux Métropole, dans le cadre de délibérations spécifiques.

Le groupement d'intérêt public des villes de la rive droite présente un budget prévisionnel 2017 qui s'équilibre à hauteur de 835 586 €.

Il s'établit dans les grandes lignes comme suit :

Dépenses		Recettes	
Poste	Montant en €	Financier	Montant en €
Dépenses structurelles	164 110	Etat	74 000
Missions	671 476	Villes	253 069
		Bordeaux Métropole (missions génériques + missions thématiques)	275 379
		Conseil départemental Gironde	82 138
		Conseil départemental Pyrénées atlantiques	10 000
		Conseil régional	70 000
		Union européenne	
		Bailleurs	69 000
		Produits divers	2 000
<b>total</b>	<b>835 586</b>	<b>total</b>	<b>835 586</b>

Concernant la participation de Bordeaux Métropole au fonctionnement du GIP-GPV pour les missions génériques, la subvention, après application de la règle de dégressivité de 5 % annuels appliquée depuis 2015, se traduit comme suit :

2015	2016	2017
206 150 €	195 842 €	186 050 €

Au titre de la politique de la ville, sur la base de la délibération prise par le conseil d'administration du GIP-GPV du 14 novembre 2016, il convient donc de se prononcer sur l'octroi d'une subvention de 186 050 euros.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5217-2,

**VU** la délibération n°2014/0662 du Conseil de Communauté du 31 octobre 2014 portant adoption de l'avenant n°7 à la convention constitutive sur la nouvelle dénomination du groupement : le groupement d'intérêt public des villes de la rive droite,

**VU** la délibération n°2015/0383 du 26 juin 2015 relative au contrat de ville de la Métropole bordelaise 2015-2020,

**VU** la décision prise par le Conseil d'administration du GIP-GPV des villes de la rive droite du 14 novembre 2016 portant approbation du budget prévisionnel 2017,

**VU** la demande en date du 22 novembre 2016,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** la participation financière sollicitée s'inscrit dans les orientations du contrat de ville de la Métropole bordelaise 2015-2020,

## DECIDE

**Article 1 :** d'attribuer une participation de Bordeaux Métropole d'un montant de 186 050 € au groupement d'intérêt public des villes de la rive droite pour le financement de son budget prévisionnel 2017,

**Article 2 :** d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention relative aux modalités de versement de la participation financière ci-annexée et toutes les autres pièces nécessaires à son exécution

**Article 3 :** d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2017, compte 657382 – Chapitre 65-fonction 552.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 27 janvier 2017

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>8 FÉVRIER 2017</b>	Pour expédition conforme, le Vice-président,  Monsieur Jean TOUZEAU
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>8 FÉVRIER 2017</b>	